

Nos réalisations :

- 10 diagnostics agricoles PLUi réalisés :
- * Communauté de Communes Seille et Mauchère
- * Communauté de Communes du Grand Couronné
- * Métropole du Grand Nancy
- * Communauté de Communes du Territoire de Lunéville (avant la fusion avec la Com Com de Baccarat)
- * Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- * Communauté de Communes des Terres Toulaises
- * Communauté de Communes Moselle Madon
- * Communauté de communes du Pays du Saintois
- * Communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle

Nos certifications :

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.



Conception graphique: Chambre d'agriculture 54 - MAJ mars 2024 - Crédits photos: Chambres d'agriculture - CD054

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

AMÉNAGER L'ESPACE

Diagnostic agricole
dans le cadre
d'un plan local
d'urbanisme

Les ⁺
TERRALTO

- > Des conseillers experts
- > Un lien privilégié avec les agriculteurs et une connaissance fine des territoires
- > Une méthodologie éprouvée et des livrables clairs

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU
03.83.93.34.10

Service Collectivités & Développement local
Olivier HUGUET - Secrétaire - 03.83.93.34.05

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Votre conseiller Urbanisme
Airy PICHON
03 54 51 20 23 / 06 15 26 01 33



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION





Notre offre :



TARIFS
Sur devis

DURÉE DE LA PRESTATION

2 - 3 mois



Notre prestation :

Vous souhaitez élaborer votre document d'urbanisme, nous vous proposons de réaliser le volet agricole sous 2 angles : une approche détaillée des exploitations agricoles à l'échelle de la commune et une approche plus globale de l'activité agricole à l'échelle de l'intercommunalité.

Notre accompagnement étape par étape :

1

PRÉPARATION ET ORGANISATION DE RÉUNION DE CONCERTATION AGRICOLE

» Présentation de la démarche, collecte des données des exploitations et des projets de constructions. Si enjeu fort réunion concertation préalable à l'enquête

2

ANALYSE DES DONNÉES ET ÉLABORATION DE DOCUMENTS

- Constitution d'un atlas cartographique communal (bâtiments, périmètre de protection et projet)
- Réalisation d'une synthèse de l'activité agricole sur le territoire de l'intercommunalité

3

RESTITUTION DES DONNÉES

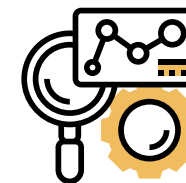
» Présentation des deux parties du diagnostic agricole.
» Discussion avec les élus sur les enjeux agricoles et les points importants à prendre en considération dans l'élaboration de leur PLUi

Les + Chambre d'agriculture :

- Une approche territoriale et une connaissance fine de l'agriculture
- Une méthodologie éprouvée en matière de diagnostic agricole
- Une expertise pluridisciplinaire de nos conseillers

Chiffres clefs :

En moyenne 85% de retour des agriculteurs lors des enquêtes



10 diagnostics agricoles PLUi réalisés en 10 ans

Source : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle - 2020

